

Mobilité



UN LABEL INTERCANTONAL

Les communes labellisées mettent en place diverses mesures liées à la promotion et à la prévention de la santé.

La mobilité joue un rôle essentiel dans la promotion de la santé et du bien-être au sein de nos communautés. Les communes labellisées « Commune en Santé » ont pris des mesures significatives pour améliorer la mobilité de leurs résidentes et résidents tout en favorisant un environnement plus sain et plus durable. Cette fiche récapitule les initiatives et les actions entreprises

par ces communes pour encourager des déplacements plus actifs, sécurisés et respectueux de l'environnement.

Découvrez, à travers quelques exemples, comment ces collectivités contribuent à créer des espaces plus favorables à la santé et à renforcer le lien entre mobilité et bien-être.

Activités autour de la mobilité



Promouvoir la mobilité douce passe également par l'organisation d'événements et d'activités ludiques à faire ensemble et informer ainsi la population.

✓ Une semaine entière dédiée à la mobilité!

La « Semaine de la mobilité », une manifestation organisée dans toute l'Europe, est une occasion de sensibiliser les habitant-e-s aux transports publics et à la mobilité douce, et d'informer sur les projets réalisés ou à venir dans la commune.

✓ Pedibus : comme un vrai bus, mais à pied!

Un projet sain, économique, convivial et écologique, Pedibus est un système d'accompagnement des enfants à l'école, sous la conduite de parents.

LES COMMUNES CONCERNÉES

GENÈVE – Chêne-Bourg, Onex, Puplinge, Chêne-Bougeries.

VALAIS – Anniviers, Chippis, Conthey, Evolène, Sion, Brig-Glis, Chalais, Chamason, Chippis, Collombey-Muraz, Conthey, Evolène, Fiesch, Fully, Grimisuat, Grône, Hérémence, Icogne, Lens, Leuk, Leukerbad, Martigny, Monthey, Nendaz, Noble-Contrée, Port-Valais, Riddes, Saas-Fee, Savièse, Saxon, Sierre, Trient, Vernayaz, Vétroz, Viège, Visperterminen, Vouvry.

VAUD – Bussigny, Écublens, Gland, Lausanne, Le Mont-sur-Lausanne, Le Vaud, Nyon, Pully, Renens, Saint-Sulpice, Sainte-Croix, Tévenon, Yverdon-les-Bains.

JURA – Cornol, Courgenay, Courtérelle, Rossemaison.

✓ Sur le chemin de l'école en toute sécurité!

Les patrouilleur-euse-s scolaires – adultes formés souvent bénévoles – contribuent à la sécurité des enfants sur les trajets scolaires.

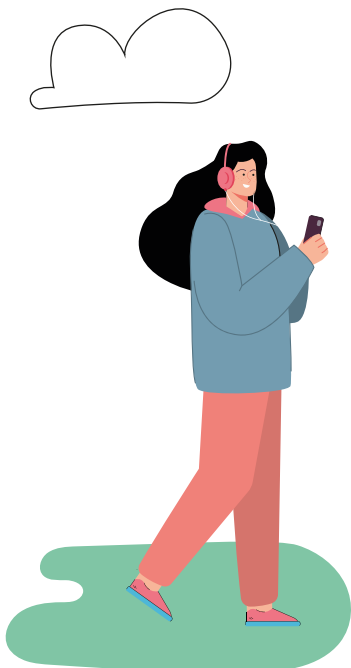
✓ Au travail en vélo!

« Bike to work » est une action nationale qui vise à inciter les entreprises à promouvoir l'utilisation du vélo par leurs employé-e-s.



Les + pour votre commune

- ▶ Informer la population des enjeux et des possibilités liés à la mobilité douce
- ▶ Sécuriser les enfants sur le chemin de l'école
- ▶ Créer du lien social
- ▶ Réduire les coûts de la santé



Mobilité et aménagement du territoire



Afin d'améliorer la qualité de vie de la population et de développer la mobilité, plusieurs projets existent via les politiques communales, notamment l'organisation de bus nocturnes, la subvention d'achats liés à la mobilité douce, mais aussi des mesures visant à promouvoir la mobilité douce dans les communes et à favoriser la sécurité des piétons.



✓ La marche à pied pour la santé!

« Plan piéton » vise à favoriser la marche à pied dans les déplacements quotidiens, incluant une campagne de communication et de promotion.

✓ Voie Verte pour des espaces accueillants!

La Voie Verte se compose de surfaces de compensations écologiques (arbres, prairies), d'un cheminement avec deux types de revêtements (enrobé pour les vélos et stabilisé pour les piétons) drainés et séparés entre eux par une bande centrale aménagée. Un système d'éclairage et un mobilier commun viennent compléter son aménagement.

✓ Des vélos électriques, des Pass transports et des voitures électriques à portée de main

Dans une démarche tournée vers un mode de vie plus durable, plusieurs communes proposent des subventions pour l'achat d'un vélo électrique, pour souscrire un abonnement de transports publics urbains ou même pour acquérir une voiture électrique.

✓ Des bus nocturnes pour la population

Afin de proposer des solutions de transport pour les jeunes et toute la population, différents types de services :

« Verre luisant », Noctabus et Lunabus

✓ Zones 20 et 30

La mise en place de zone 20 ou 30 permet de réduire le trafic et les nuisances sonores et d'augmenter la sécurité des usagers et usagères.

✓ Un espace public inclusif

L'espace public est (re-)pensé en fonction des besoins des personnes à mobilité réduite afin de favoriser leur accès aux différents espaces et assurer leur sécurité : ajout de mains-courantes, barrières, élimination d'obstacles. Les bancs publics sont adaptés.



Les + pour votre commune

- ▶ Augmenter l'attractivité de la commune
- ▶ Réduire les nuisances sonores
- ▶ Encourager les déplacements « durables »
- ▶ Favoriser la sécurité de tous/tes les usagers-ères
- ▶ Proposer des espaces accueillants
- ▶ Démontrer que la commune prend en considération l'ensemble de sa population



Promotion santé Valais
Gesundheitsförderung Wallis



FONDATION

unisanté
Centre universitaire de médecine générale
et santé publique - Lausanne

LIBERTÉ
canton de
vaud



Gesundheitsförderung Schweiz
Promotion Santé Suisse
Promozione Salute Svizzera



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE
POST TENERAS LUX



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG



Pour aller plus loin

www.labelcommunesante.ch